

MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)
B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90
Web: www.maetur-cameroun.com

La sécurité foncière
Réf. : DAF/SDM/SMA/Bjb

DECISION N° 0421

Du 22 NOV 2018

portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2018/007/CIPM/MAETUR du 27/09/2018, pour la réalisation des travaux bornage des parcelles et bâtiments et l'élaboration des états descriptifs de division des logements construits sur le site de Mbanga Bakoko dans le cadre du programme gouvernemental de construction des logements sociaux à Douala (Opération 1022) : - lot 1 : Immeubles N° 1 à 15 ; lot 2 : Immeubles N° 16 à 26.

LE DIRECTEUR DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 017/2018 du 01/11/2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

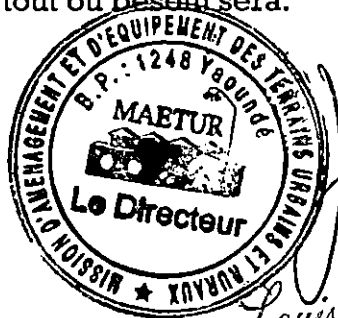
DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La réalisation des travaux bornage des parcelles et bâtiments et l'élaboration des états descriptifs de division des logements construits sur le site de Mbanga Bakoko dans le cadre du programme gouvernemental de construction des logements sociaux à Douala (Opération 1022) : - lot 1 : Immeubles N° 1 à 15 ; - lot 2 : Immeubles N° 16 à 26, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2018/007 / CIPM / MAETUR du 27/09/2018 est attribuée aux Entreprises « GEO-DESIGN&BIZ SARL » et « ONDOUAH SAMBAH SARL », aux conditions suivantes :

Lot N°	Adjudicataire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
01	GEO-DESIGN&BIZ SARL, B.P : 5642 Yaoundé	153 035 000 F CFA	182 494 238 F CFA	05 mois
02	ONDOUAH SAMBAH SARL, B.P : 8729 Douala	115 486 500 F CFA	137 717 651 F CFA	04 mois.

ARTICLE 2 – Les Entreprises « GEO-DESIGN&BIZ SARL » et « ONDOUAH SAMBAH SARL » devront prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation de leur projet de MARCHÉ.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.



Yaoundé, le **22 NOV 2018**

Le Directeur de la MAETUR

Louis Roger Manga